

Les charlatans d'antan ou l'ordalie de l'orviétan

par Georges Salamand

Opérateurs, bateleurs, tabarins, histrions, les charlatans de tous poils hantent, au XVII^e siècle, les estrades et les tréteaux sur la place Saint-André à Grenoble pour y vendre, très cher, au peuple, très crédule, à coup de sordides sornettes et boniments, de grasses et salaces allusions et de bruyante grosse caisse, leur orviétan, sorte de panacée opiacée de composition variable mais toujours à la poudre de vipère, mis au point, disait-on, par un médicastre italien de la ville d'Orvieto et censé pouvoir guérir assurément tout et souvent n'importe quoi.

Adulés des gens simples, ces escrocs furent dénoncés par MOLIÈRE – « *Mon remède guérit, par sa rare excellence/Plus de maux qu'on n'en peut nombrer en tout un an* » – mais également par le corps médical de l'époque qui voyait dans le charlatan toutes les caractéristiques de la bête diabolique : juché sur une estrade comme le diable-serpent sur l'arbre de Vie ; déguisé et séduisant les âmes naïves comme le démon le fit avec Adam et Ève ; racontant des mensonges et faisant de fausses promesses comme « *jamais vous ne mourrez !* », et tout cela dans l'unique but de vendre aux béats sa potion, comme le serpent vendit sa pomme.

Pour autant, entre les différents « opérateurs », la concurrence était sévère et souvent ponctuée de coups et de

dénonciations, comme cette affaire, jugée le 20 mars 1668 au Parlement de Grenoble, opposant Antoine LEVANTIN, successeur de Gaspard MONTIVENTI, « *opérateur étant à Grenoble pour la débite de son orviétan* » et les sieurs Alexandre VIGI, Pierre ASTIER et Laurent BARRY – également opérateurs autorisés – qui en étaient venus aux mains. Après un jugement favorable, LEVANTIN, qui prétendait être le seul à pouvoir légalement exercer cette activité lucrative, sera à nouveau traîné en justice par Jacques LOMBARD, opérateur et chirurgien, et son associée, une demoiselle Ange-Chérubine (sic) FOSSE, laquelle se targuait de l'autorisation accordée en 1647 à son père et valable pour lui et sa descendance, afin de vendre l'orviétan dans toutes les villes du royaume. Après complément d'information, la cour décida d'organiser entre LOMBARD et LEVANTIN une curieuse épreuve, sorte d'ordalie ou jugement de Dieu, contrôlée par un seigneur-commissaire : deux apothicaires grenoblois, assistés d'un médecin, seront priés de confectionner un breuvage empoisonné « *radicalement mortel* » et qui devra être avalé en public par les deux protagonistes, et puis que « *sans divertir, chacun prenne son antidote (orviétan) pour sçavoir lequel*

des deux se guérira »... Sachant que l'expérience avait déjà été pratiquée ailleurs sur les animaux.

Devant le risque encouru, le sieur LOMBARD décide prudemment de se retirer, laissant LEVANTIN seul maître de la place...

L'arroseeur arrosé

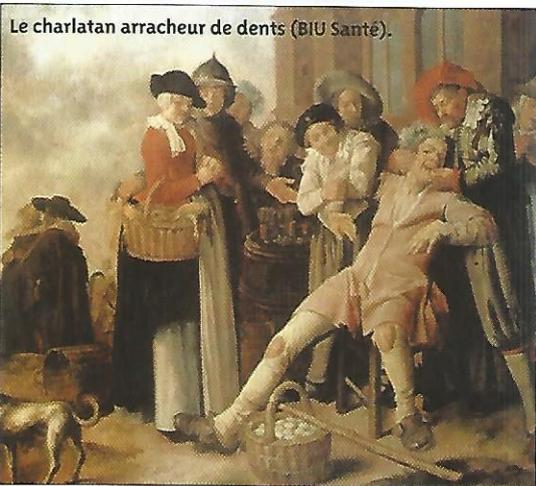
Or c'était sans compter sur une facétie du destin comme nous le raconte le docteur BORDIER (*).

En effet, le vainqueur retrouvera, face à lui, seize ans plus tard, un certain TOSCANO dit « *Chapeau d'or ou medico chimico* », autorisé à vendre son orviétan sur l'estrade de la place Saint-André « *sous la condition de ne représenter aucune chose qui puisse choquer la modestie* ». Comme il fallait s'y attendre, LEVANTIN protestera afin de ne pas se laisser déposséder de sa pompe à ruiner les gogos. TOSCANO et ses acolytes s'étant platement excusés pour les paroles injurieuses qu'ils auraient pu prononcer, les magistrats grenoblois décident d'autoriser les deux opérateurs à poursuivre leur lucratif « *vide-goussets* », quand TOSCANO, voulant en finir, va défier publiquement son adversaire, en proposant à son tour l'épreuve du poison... tout en laissant filtrer l'information selon laquelle lui ne risquait rien, s'étant personnellement « *mithridatisé* » depuis longtemps ! LEVANTIN, effrayé, s'enfuira pour se réfugier en Provence... où il aura quelques ennuis du même ordre avec un autre « cher » confrère. Quant à Joseph TOSCANO, on le retrouvera un peu partout après son épisode grenoblois : en Bretagne, en Vendée, à Toulouse et à Paris où se fixe son fils Gregorio, arracheur de dents, danseur, acteur et comédien très riche et adulé, laissant la place Saint-André à d'autres bateleurs-charlatans comme ce fameux DUPILLE de BELLETOUR, spécialiste, lui, des descentes de boyaux !

(*) Docteur A. BORDIER : La médecine à Grenoble 1896.



Place et église Saint-André (photo ancienne).



Le charlatan arracheur de dents (BIU Santé).